



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, tenue le 4 juin 2018 à 19 h 30 à la Salle municipale du 29, rue de la Fabrique.

Sont présents : Mmes France Laroche, mairesse, Francine Drouin, Francine Fillion et Chantale Thivierge conseillères, MM. Alexandre Dubuc-Ringuette, Dave Lachance et Danny Paré conseillers, formant quorum sous la présidence de Mme France Laroche, mairesse. Est également présent M. Alain Paré, directeur général et secrétaire de l'assemblée.

1. MOT DE BIENVENUE

Mme France Laroche, mairesse, adresse le mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018
4. Adoption des comptes de mai 2018
5. Rapport de la mairesse
6. Présentation des états financiers 2017
7. Démission de la secrétaire-adjointe et ouverture du poste
8. Fête nationale du Québec
9. Pavage de l'allée piétonnière Saint-Louis
10. Achat de gravier
11. Entretien du terrain de jeux à Broughton Station
12. Entretien du Sentier des champions
13. Achat de deux ordinateurs portables
14. Lignage rue de la Fabrique
15. Club Quad (Amiante) : demande de contribution financière par l'achat d'un espace publicitaire dans la publication des circuits quad
16. Fête de la pêche
17. Caisse Desjardins
18. Paiement d'honoraires à la firme Pluritec pour services conseils d'avril 2018
19. Municipalisation du rang 12
20. Férie des couleurs : demande de commandite par le Comité des organismes
21. Travaux publics
22. Correspondance de la mairesse
 - 22.1. Comité des élus
23. Période de questions
24. Affaires nouvelles
25. Levée de l'assemblée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-06-084

Il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour. Adopté

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2018.

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018 au moins 48 heures avant la tenue de la présente.

2018-05-085

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Dave Lachance et résolu unanimement, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018. Adopté

4. ADOPTION DES COMPTES DE MAI 2018

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton doit payer mensuellement l'ensemble des factures reçues et qu'elle dispose des argents nécessaires à l'acquittement des factures ;

ATTENDU QU' un montant de 65 741,56 \$ est déboursé à même le fonds général ;

2018-05-086

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alex Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, d'entériner le paiement des comptes du 1^{er} au 31 mai 2018 inclusivement, pour un montant de 65 741,56 \$. Adopté



N° de résolution
ou annotation

2018-05-071

5. RAPPORT DE LA MAIRESSE

Madame France Laroche, mairesse présente et fait lecture du *RAPPORT DE LA MAIRESSE AUX CITOYENS 2017*.

RAPPORT DE LA MAIRESSE AUX CITOYENS 2017 MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON

MISE EN CONTEXTE

En raison de la tenue des élections municipales en novembre 2017, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a reporté la date de présentation du rapport de la mairesse aux citoyens, au plus tard à la séance ordinaire du conseil municipal de juin 2018.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le 5 novembre 2017, des élections municipales ont été tenues dans l'ensemble des municipalités du Québec.

À Saint-Pierre-de-Broughton, à la fin de la période de mise en candidature, le 6 octobre 2017, trois candidates et un candidat ont été proclamés élus sans opposition:

- Madame Francine Drouin, conseillère sortante et réélue au siège no 1,
- Madame Chantale Thivierge, nouvellement élue au siège no 2,
- Madame Francine Fillion, conseillère sortante et réélue au siège no 5, et
- Monsieur Dave Lachance, conseiller sortant et réélu au siège no 6.

À la fin de cette même période de mise en candidature, trois sièges ont été soumis au processus démocratique par lequel les citoyens électeurs ont élus :

- À la mairie: Madame France Laroche, mairesse sortante réélue,
- Au siège no 3: Monsieur Alexandre Dubuc-Ringuette, nouvellement élu,
- Au siège no 4: Monsieur Danny Paré, conseiller sortant réélu.

EMBAUCHE DE PERSONNEL

En août et septembre 2017, suite à l'annonce de départs volontaires, trois nouveaux employés ont été embauchés afin de remplir les tâches de gestion et administratives de la Municipalité :

- Monsieur Alain Paré au poste de directeur général et secrétaire-trésorier,
- Madame Josée Audet, au poste de secrétaire-adjointe, et
- Madame Jacinthe Bélanger, au poste d'inspectrice en bâtiment et en environnement.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Les états financiers 2016 font état d'un surplus de 197 811 \$.

Les états financiers présentés par la Société de comptables professionnels agréés Blanchette, Vachon s.e.n.c.r.l. au 31 décembre 2016, démontrent les résultats suivants :

Revenus	1 378 263 \$
Charges	1 398 184 \$
Amortissement	138 979 \$
Financement	135 175 \$
Affectations	59 208 \$
Excédent (surplus)	197 811 \$

Ces états financiers reflètent la situation financière de la municipalité et les principes comptables reconnus ont été appliqués. Lors de la préparation du budget 2017, le souci de maintenir l'équilibre budgétaire a été respecté.

PRINCIPAUX TRAVAUX ET RÉALISATIONS DE 2017

Outre les travaux d'entretien routier usuels, l'année 2017 a été marquée par plusieurs autres travaux d'infrastructures. Les employés des travaux publics de la municipalité ont travaillé de manière soutenue afin d'atteindre les échéanciers fixés. Au nom du conseil municipal, je remercie tous les employés pour leur engagement et leur collaboration à la concrétisation de tous ces travaux.

TRAVAUX ROUTIERS 2017

La Municipalité a réalisé des travaux majeurs dans le rang 7, la route Custeau et la route du Lemesurier. Ces travaux ont visé la reconstruction, le gravelage, le rechargement, le remplacement de ponceaux, le profilage et le creusage des fossés.



N° de résolution
ou annotation

Par ailleurs, dans plusieurs autres rangs, la Municipalité a procédé au débroussaillage, au changement de ponceaux, et au creusage de certains fossés.

AUTRES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE

Un mandat a été octroyé à la firme Pluritec ingénieurs-conseils dans le cadre des travaux de passage d'infrastructures de gaz naturel de Gaz Métro dans le secteur de Broughton Station.

CONTRIBUTION FINANCIERE POUR L'AIDE A L'AMELIORATION DU RESEAU ROUTIER MUNICIPAL

La Municipalité a obtenu une contribution financière totalisant 40 000 \$ du Ministère des transports du Québec et du ministre Laurent Lessard. Cette subvention a contribué en partie à réaliser les travaux précédemment cités sur le rang 7, et sur les routes Custeau et de Lemesurier.

SERVICES AUX FAMILLES

ACTIVITES COMMUNAUTAIRES

Diverses actions ont été posées par la Municipalité en 2017 afin de répondre aux besoins des familles.

- Fête de la tire (avril)
- Distribution d'arbres (mai)
- Fête de la pêche (juin)
- Course de boîtes à savon (septembre)
- Fête des bénévoles (octobre)

Ces activités ont été très appréciées et elles ont été rendues possibles grâce à l'implication de plusieurs bénévoles.

SERVICE DE GARDE APRES L'ECOLE

Pour une autre année, la Municipalité a maintenu le service de garde après l'école.

TERRAIN DE JEUX ET SERVICE DE GARDE EN PERIODE ESTIVALE

Pour une dixième année consécutive, la Municipalité a poursuivi les activités du terrain de jeux à l'été 2017. Le conseil municipal a appuyé financièrement ce projet puisqu'il fait partie intégrante de la politique familiale adoptée en 2006. De plus, afin de répondre aux demandes des parents, le service de garde avant et après les heures du terrain de jeux a été maintenu.

PUBLICATION DU JOURNAL L'ÉCHO DES MONTAGNES

Le journal municipal L'Écho des Montagnes a été publié à six reprises au cours de l'année 2017.

ADOPTION DE REGLEMENTS

Les règlements suivants ont été adoptés en 2017 :

Règlement 14-203 (Amendement) : Règlement concernant la circulation et le stationnement en période hivernale ;

Règlement 17-221 : Règlement concernant l'obligation d'installer une soupape (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal ;

Résolution 2017-06-103: Règlement abrogeant les règlements de la Sûreté du Québec 2015-RM-Sq (1 à 7) :

- 2015-RM-SQ-1 concernant les alarmes,
- 2015-RM-SQ-2 concernant le colportage,
- 2015-RM-SQ-3 concernant l'eau potable,
- 2015-RM-SQ-4 concernant les animaux,
- 2015-RM-SQ-5 concernant les nuisances,
- 2015 RM-SQ-6 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics,
- 2015-RM-SQ-7 concernant la circulation et le stationnement.

Règlement 17-222 : Règlement relatif au zonage, modifiant les usages permis et les limites de zones du périmètre urbain Secteur St-Pierre.

APPELS D'OFFRES EN 2017

Achat d'abat-poussière

Achat de sel de déglçage

Vente du camion Ford 1995

CONTRATS COMPORTANT UNE DEPENSE DE PLUS DE 25 000\$, ET DES CONTRATS COMPORTANT UNE DEPENSE DE PLUS DE 2 000\$ LORSQUE L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS AVEC UN MEME CONTRACTANT COMPORTE UNE DEPENSE TOTALE DEPASSANT 25 000\$



N° de résolution
ou annotation

Henri et Norbert Nadeau Inc.: 97 435,57 \$ (Location pelle mécanique, changement de ponceaux, concassage de gravier).

Sécurité publique: 87 885\$ (Sûreté du Québec).

Sécurité incendie inter municipal : 82 371 \$ (Quote-part).

MRC des Appalaches: 85 184 \$ (Quote-part).

Norda Stelo: 83 797 \$ (Paiement final de la mise aux normes d'installations de production d'eau potable et la réalisation d'ouvrages d'assainissement des eaux usées ainsi que la surveillance des travaux).

Philippe Gosselin & Associés: 98 960 (Achat de diesel et d'huile à chauffage).

Services sanitaires Denis Fortier Inc.: 62 157 \$ (Collecte des ordures ménagères, des matières récupérables, et des gros rebuts).

Sel Warwick (Québec) Inc.: 67 016 \$ (Achat d'abat-poussières et de sel de déglacage).

Excavations Lafontaine : 126 472,50 \$ (Paiement final Travaux d'infrastructures du réseau).

Giroux & Lessard : 67 424,38 \$ (Gravier et pierre brut).

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX 2017

REMUNERATION REGULIERE

Mairesse :	14 271,30 \$ (Rémunération)	7 135,66 \$ (Allocation de dépenses)
Conseillers :	2 717 \$ (Rémunération)	1 372,25 \$ (Allocation de dépenses)

REMUNERATION ADDITIONNELLE POUR LES SEANCES DE TRAVAIL ET REUNIONS EXTRAORDINAIRES

Maire :	43,90 \$ (Rémunération)	21,96 \$ (Allocation de dépenses)
Conseillers :	32,94 \$ (Rémunération)	16,47 \$ (Allocation de dépenses)

ORIENTATIONS POUR 2018

Poursuivre les travaux d'amélioration de certaines structures de routes rurales afin d'en faciliter l'entretien.

Poursuivre la réalisation des actions requises afin de se conformer aux exigences du *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie*.

Réaliser les activités prévues à la politique familiale.

Fête de la pêche en ville en juin 2018.

BUDGET 2018

En raison de la tenue d'élections en 2017, le MAMOT a reporté la date de présentation des budgets municipaux. Le budget de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton a été présenté et adopté à la séance extraordinaire du 22 janvier 2018.

Le budget 2018 était disponible pour consultation au bureau municipal, il fut également publié dans le journal *L'Écho des Montagnes* et sur le site web de la Municipalité. L'évaluation imposable pour 2018 est de 104 690 800 \$.

Fait à Saint-Pierre-de-Broughton, ce 4^e jour juin 2018.

France Laroche, mairesse

6. PRÉSENTATION ET DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2017

ATTENDU QUE Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton doit déposer ses états financiers annuellement;

ATTENDU QUE les états financiers 2017 ont été présentés aux élus municipaux par la société de comptables professionnels agréés Blanchet Vachon s.e.n.c.r.l.,

ATTENDU QUE la mairesse a fait la présentation des états financiers 2017 aux citoyens présents à la séance de ce jour et a fait état d'un surplus de l'exercice de 18 917 \$,

ATTENDU QUE les états financiers 2017 sont disponibles pour consultation au bureau municipal,

2018-06-087

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Danny Paré et résolu unanimement, d'adopter le dépôt des états financiers 2017. Adopté

7. DEMISSION DE LA SECRETAIRE ADJOINTE ET OUVERTURE DU POSTE

ATTENDU QUE madame Josée Audet a informé la direction générale de sa décision prise de démissionner du poste de secrétaire-adjointe à compter du 20 juillet 2018.

2018-06-088

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, de procéder à l'ouverture du poste de secrétaire-adjointe par affichage dans les médias électroniques (site web et page facebook de la Municipalité, et hebdomadaire régional), et d'autoriser la mairesse et le directeur général à procéder au processus de sélection. Adopté



2018-05-089

N° de résolution
ou annotation

2018-06-090

2018-06-091

2018-06-092

2018-06-093

2018-06-094

2018-06-095

8. FETE NATIONALE DU QUEBEC

ATTENDU QUE la municipalité souhaite tenir le 23 juin 2018 en soirée, des activités afin de souligner la Fête du Québec,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, d'octroyer un budget de 1 000 \$ pour l'animation musicale et pour la location de jeux pour les enfants. Adopté

9. PAVAGE DE L'ALLEE PIETONNIERE SAINT-LOUIS

ATTENDU QUE la municipalité souhaite faire paver l'allée piétonnière Saint-Louis afin d'en améliorer l'accès aux utilisateurs, dont les résidents âgés de la Résidence Saint-Pierre,

ATTENDU QUE lors de l'invitation d'appel d'offres, seul Pavage Jean-Luc Roy inc. a présenté une soumission suite à une visite du lieu, et que le coût des travaux est estimé à 5 975 \$ taxes en sus,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Francine Fillion et résolu unanimement, de confier à Pavage Jean-Luc Roy inc. le contrat de pavage de l'allée piétonnière Saint-Louis au coût de 5 975 \$ taxes en sus. Adopté.

10. ACHAT DE GRAVIER

ATTENDU QUE dans le cadre des travaux de voirie de l'été 2018, la Municipalité a besoin d'environ 10 000 tonnes de concassage dont le coût estimé est de 4,25 \$ la tonne ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, de procéder à un appel d'offres sur invitation. Adopté.

11. ENTRETIEN DU PARC MUNICIPAL (ESPACES VERTS DU TERRAIN DE JEUX) DU SECTEUR BROUGHTON STATION

ATTENDU QUE la Municipalité octroie à chaque saison estivale un contrat pour l'entretien du Parc municipal (espaces verts du terrain de jeux) du secteur Broughton Station, et que monsieur Denis Gilbert a proposé ses services ledit entretien;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, d'accepter la proposition d'entretien du parc municipal (espaces verts du terrain de jeux) présenté par M. Denis Gilbert au tarif de 60 \$ par semaine, ce tarif incluant les frais de déplacement, de main d'œuvre, les équipements et l'essence. Adopté.

12. ENTRETIEN DU SENTIER DES CHAMPIONS

ATTENDU QUE la Municipalité désire contribuer à l'entretien du Sentier des champions et que MM. Jean-Claude St-Hilaire et William Mc Donald ont proposé leurs services afin de procéder aux travaux de réparation, de débroussaillage, et de nettoyage du Sentier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Francine Drouin et résolu unanimement, d'accepter la proposition d'entretien du Sentier des champions de MM. Jean-Claude St-Hilaire et William Mc Donald au coût total de 1 335 \$ conformément à la description des travaux telle que présentée aux membres du Conseil. Adopté.

13. ACHAT D'ORDINATEURS PORTABLES

Monsieur Alexandre Dubuc-Ringuette se retire des discussions pour ce point.

ATTENDU QUE les ordinateurs utilisés par la mairesse et le directeur général doivent être remplacés en raison de leur état de désuétude;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Fillion et résolu unanimement, d'autoriser l'achat de nouveaux ordinateurs portables et d'accorder la somme de 3 400 \$ taxes incluses pour l'achat de ces ordinateurs. Adopté.

14. LIGNAGE DE LA RUE DE LA FABRIQUE

ATTENDU QUE le lignage de la rue de la Fabrique a besoin d'être rafraîchi et que la firme Durand Marquage et ass. Inc. a offert de procéder aux travaux au coût de 150 \$ taxes en sus;

EN CONSÉQUENE, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement, d'accepter la proposition de lignage de la rue de la Fabrique par Durand Marquage et ass. Inc. au coût de 150 \$ taxes en sus. Adopté



2018-06-096

N° de résolution
ou annotation

15. CLUB QUAD AMIANTE : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIERE PAR L'ACHAT D'UN ESPACE PAR LA MUNICIPALITE

ATTENDU QUE le Club Quad Amiante sollicite la contribution de la Municipalité par l'achat d'un espace publicitaire lequel permettra à la Municipalité d'avoir une visibilité sur la carte des sentiers Quad de la région;

EN CONSÉQUENCE; il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement, d'acheter un espace publicitaire sur la carte des sentiers Quad au montant de 126,47 \$ taxes incluses. Adopté

16. FETE DE LA PECHE

Madame la mairesse rappelle la tenue de la Fête de la pêche samedi le 9 juin 2018 et invite tous les citoyens à y participer.

17. INSPECTION DU BATIMENT DE LA CAISSE DESJARDINS

ATTENDU QUE la Caisse Desjardins cessera ses opérations le 8 juin 2018 au centre de services de Saint-Pierre-de-Broughton, et que Desjardins offre à la Municipalité d'évaluer son intérêt à acquérir l'édifice qui deviendra vacant;

2018-03-097

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur Dave Lachance et résolu unanimement, de faire évaluer la condition générale du bâtiment par un inspecteur en bâtiment certifié, et d'octroyer un montant de 1 000 \$ à cette fin. Adopté.

18. PAIEMENT D'HONORAIRES A PLURITEC INGENIEURS-CONSEILS POUR SERVICES CONSEILS D'AVRIL 2018

ATTENDU QUE la Municipalité a confié à Pluritec ingénieurs-conseils, le mandat d'établir et d'estimer les coûts supplémentaires qui seraient occasionnés par la présence des installations de distribution de gaz d'Énergir dans l'emprise des travaux de réfection des infrastructures municipales projetées par la Municipalité dans le secteur urbain de Broughton Station ;

ATTENDU QUE Pluritec ingénieurs-conseils a présenté à la Municipalité une facturation de 3 635,97 \$ pour les services conseils rendus en avril 2018 et que le journal des frais présenté est conforme aux activités liées au mandat;

2018-06-098

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, d'autoriser le paiement de 3 635,97 \$ pour les services conseils de la firme Pluritec pour la période d'avril 2018. Adopté.

19. MUNICIPALISATION D'UNE PARTIE PRIVEE DU RANG 12

ATTENDU QU'à la séance ordinaire du 5 septembre 2017 une demande de municipalisation d'une partie privée du rang 12 fut adressée à la Municipalité par un contribuable propriétaire qui était en processus de vente de sa propriété;

ATTENDU QUE lors de la vente de la propriété, l'acte notarié confirmait que le propriétaire vendeur reconnaissait le caractère privé du chemin;

ATTENDU QUE suite à des vérifications additionnelles auprès du MAMOT, la municipalisation de cette partie privée ne représenterait aucune valeur ajoutée pour la Municipalité, et qu'une telle municipalisation entraînerait des coûts additionnels pour la Municipalité pour un chemin privé pour lequel elle ne reçoit aucun octroi gouvernemental pour l'entretien ;

2018-06-099

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement, que la Municipalité refuse la municipalisation de la partie privée du rang 12. Adopté.

20. FEERIE DES COULEURS 2018 : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIERE PAR LE COMITE DES ORGANISMES

ATTENDU QU' une demande de contribution financière fût adressée par le Comité des Organismes pour l'achat de publicité dans le cadre de la Féerie des couleurs et l'impression de dépliants;

ATTENDU QUE la Municipalité désire contribuer financièrement à cet événement qui se tiendra à Saint-Pierre-de-Broughton en septembre prochain;

2018-06-100

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement, d'octroyer un montant total de 700 \$ au comité des organismes pour l'achat de la publicité radio et l'impression d'un dépliant faisant la promotion de la Féerie des couleurs 2018. Adopté.



N° de résolution
ou annotation

2018-06-101

21. TRAVAUX PUBLICS

Informations par le directeur des travaux publics :

21.1 Les abats-poussières seront livrés au garage municipal au cours de la présente semaine ;

21.2 Une estimation de coûts présentée par Pavage Jean-Luc Roy inc. pour le pavage d'une portion du rang 11 sur une distance de 400 à 450 mètres est de 28 650 \$. Cela sera discuté ultérieurement par les élus ;

21.3 Démontage des bandes de la patinoire à Broughton Station : le Conseil demande au service des travaux publics de reporter le démontage des bandes à une période ultérieure ;

21.4 Le chargeur de la municipalité présente une fuite d'huile qui ne nécessite pas de réparation immédiate. La réparation sera effectuée pendant la période des vacances.

21.5 Le directeur des travaux publics prendra les informations relativement aux coûts du débroussaillage.

22. CORRESPONDANCE DE LA MAIRESSE ET AFFAIRES NOUVELLES :

Aucune

23. COMITE DES ELUS

Dave Lachance : Les activités de soccer débuteront la semaine du 11 juin 2018.

Francine Fillion : L'assemblée générale annuelle de la Résidence Saint-Pierre aura lieu le 6 juin 2018 à 19 h. Tous sont invités.

Danny Paré : Le 3 juin 2018 à 22 h 35 et ce jusqu'à 04 h 30 de la nuit, les pompiers de Saint-Pierre-de-Broughton ont porté assistance à leurs collègues de Saint-Jacques-de-Leeds en raison d'un incendie majeur dans le village de Saint-Jacques ;

Alexandre Dubuc-Ringuette : Les activités de la Fête nationale du Québec auront lieu sur le terrain de balle Acti-Bouge le 23 juin à compter de 18 h 30 : jeux pour les jeunes, feu de la Saint-Jean et animation musicale.

Francine Drouin : La distribution des arbres aux élèves de l'élémentaire qui s'est déroulée à l'école de La Pierre-Douce le 29 mai 2018 fut un grand succès ;

La Féerie des couleurs célébrera ses 25 années en septembre prochain.

24. PERIODE DE QUESTIONS

- Un citoyen demande un suivi concernant l'entretien d'hiver du rang 4 : La mairesse informe que l'entrepreneur *Excavations Gagnon et Frères* sera rencontré à ce sujet ;
- Un citoyen qui planifie la construction d'une nouvelle résidence sur la 4^e rue fait état de certaines situations (drain pluvial, eau provenant du champs agricole voisin, et une purge du réseau d'aqueduc incommode à l'accès à sa propriété). Ces sujets seront discutés avec les membres du Conseil après la séance ordinaire de ce jour, et le citoyen en sera informé.

25. LEVEE DE L'ASSEMBLEE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par madame Francine Fillion et résolu unanimement, que la séance soit levée à 20 h 22.

Adopté

_____(signé)_____

France Laroche, mairesse

_____(signé)_____

Alain Paré, directeur général et secrétaire-trésorier

Je, France Laroche, mairesse atteste que la signature du présent Procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»



N° de résolution
ou annotation

”

”

